

CARTE COMMUNALE

Approuvée

Stetten



Annexe : Plan des Servitudes d'Utilité Publique

Carte communale approuvée par

Délibération du Conseil Municipal du 8
décembre 2020



et arrêté préfectoral n° 001/SCAU
du 22 FEV. 2021

Le Maire

Anne BEZARD

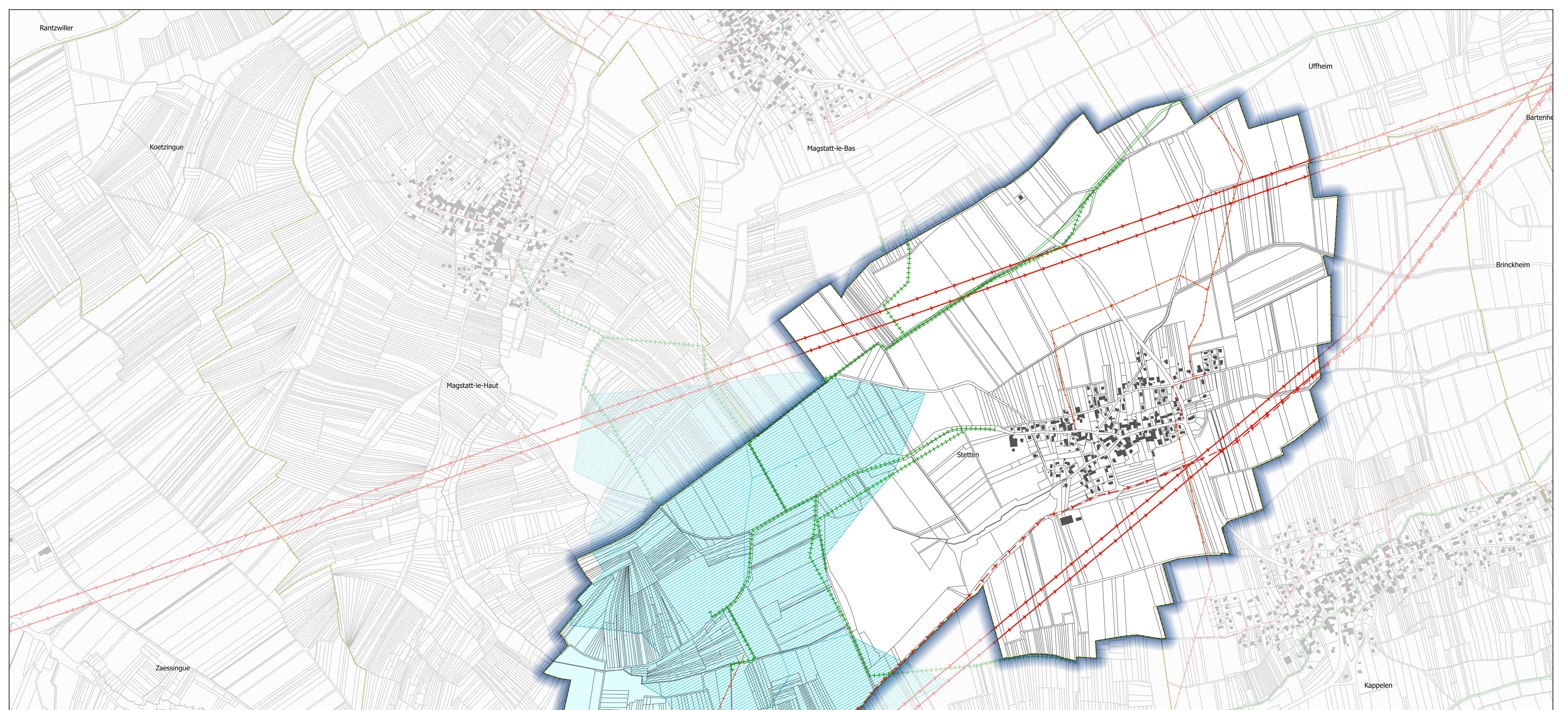


Le Préfet


Louis LAUGIER



Décembre 2020



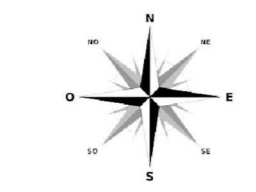
STETTEN

Carte communale (CC)

Plan des servitudes d'utilité publique



Préfecture du Haut-Rhin
 Direction Départementale
 des Territoires du Haut-Rhin
 Service Connaissance,
 Aménagement et Urbanisme



Echelle : 1:5 000

Date de réalisation : 14/1/2019
 Service : Mission d'Intelligence
 Territoriale
 Source des données :
 DDT 68 - 2017
 Référentiel :
 IGN BDCADASTRE © 2016



- COMMUNE
- A4 - Passage dans le lit ou sur les berges des cours d'eau non domaniaux
- A5 - Canalisations publiques d'eau et d'assainissement
- AS1 - Périmètre de protections des eaux potables et minérales
- Eloigné
- Immédiat
- Rapproché
- Rapproché avec réglementation particulière
- I4 - Réseaux électriques
- A - Haute tension
- A - Moyenne tension
- S - Haute tension
- S - Moyenne tension
- T7 - Zone de dégagement aéronautique hors zones de dégagement (concerne l'ensemble du département)
- Bâtiments
- Parcelles



Michelbach-le-B